

216C1419
FR0000072621-DIV14

20 juin 2016

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

AUSY

(Euronext Paris)

Le 20 juin 2016, la société Randstad France¹ et la société AUSY ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la première envisage de déposer visant les titres de la seconde².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres AUSY sont applicables.

¹ Société intégralement détenue par la société de droit néerlandais Randstad Holding nv.

² Cf. notamment communiqués diffusés le 20 juin 2016 par les sociétés Randstad France et AUSY.